

Stavinohová, Zdeňka

## Le plus-que-parfait

In: Stavinohová, Zdeňka. *Les temps passés de l'indicatif dans le français contemporain*. V Brně: Univerzita J.E. Purkyně, 1978, pp. 75-103

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/121374>

Access Date: 28. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

## LE PLUS-QUE-PARFAIT

Par son riche répertoire d'emplois le plus-que-parfait se place à côté de l'imparfait et des « mélanges » de passés simples et de passés composés. Dans les œuvres littéraires sa fréquence est relativement haute. Le plus-que-parfait y remplit les fonctions non seulement grammaticales, mais aussi expressives. Comme pour toutes les formes composées, c'est l'aspect accompli qui le différencie des formes simples.

## I. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT L'ANTÉRIORITÉ

Exprimant une action accomplie, le plus-que-parfait est tout naturellement le temps de l'antériorité dans le passé. Le fait antérieur peut se trouver aussi bien dans la subordonnée que dans la principale. L'action antérieure peut se trouver également dans l'une des deux propositions coordonnées ou juxtaposées, mais elle peut se trouver aussi dans une indépendante. Souvent le plus-que-parfait est en rapport avec l'imparfait, mais on peut le trouver aussi en rapport avec d'autres temps passés (passé simple, passé composé, temps périphrastiques, un autre plus-que-parfait) parfois même avec le présent et le futur. P. Imbs souligne que dans les cas où le plus-que-parfait est en rapport avec le présent, il exprime l'antériorité « par rapport à un passé implicite ». <sup>97</sup> On pourrait expliquer de la même façon aussi son rapport avec le futur.

Dans l'exemple suivant le plus-que-parfait se trouve dans une des propositions coordonnées :

... *Madeleine pesante pour deux, s'était affalée sur la banquette et récupérait ses forces en suçant une menthe à l'eau.* Tr. 54.

L'emploi du plus-que-parfait dans une indépendante et exprimant un fait antérieur par rapport à un autre, dans la phrase suivante, est fréquent :

*Alessandroviçi: Vous ne pensez pas que je suis assez bête pour m'embarrasser d'un pareil abruti. Je l'avais pris à l'essai. Maintenant j'ai compris.* Ay. 169.

Dans le cas suivant le plus-que-parfait est en rapport avec le présent :

*Cinquième ouvrier: Ils ont installé, sur les quais, des machines. Il y en a une, la Tancarville, avant la grève, elle avait mis cinquante compagnons sur le tas.* Sal.B. 29.

C'est aussi avec le présent que dans l'exemple suivant le plus-que-parfait est en rapport :

*Florence: ... Et si nous demandions tout de suite une chambre ici?*

*Valentin formel: On nous avait recommandé l'hôtel du Lion d'or, nous allons voir l'hôtel du Lion d'or.* R. 14.

Entre le fait au plus-que-parfait et le fait avec lequel il est en rapport, on soupçonne en général un intervalle temporel. C'est ce qui, dans un récit, distingue l'emploi du plus-que-parfait de l'emploi du passé antérieur qui exprime une antériorité immédiate. La longueur de cet intervalle peut être très variée. Selon Boer, le plus-que-parfait permet de l'imaginer selon notre idée, s'il n'est pas précisé par une expression temporelle. Wartburg et Zumthor sont de l'avis que si l'on remplaçait dans ces cas le plus-que-parfait par un temps du récit, l'opposition suggérée par le plus-que-parfait disparaîtrait. <sup>98</sup>

<sup>97</sup> P. Imbs, p. 126.

<sup>98</sup> C. de Boer, p. 202; W. Wartburg - P. Zumthor, p. 102.

L'intervalle temporel est d'autant plus expressif, si le fait au plus-que-parfait se trouve en opposition de sens avec le fait avec lequel il est en rapport. Cette opposition n'est pas toujours exprimée d'une façon explicite, elle peut résulter du contexte :

... Il avait invité un homme d'affaires réticent, et maintenant, il avait un ami à sa table. Après le café, il proposa d'aller dans une boîte de Montmartre. Tr. 27.

Ménard: Je m'étais juré de ne jamais vous revoir. Et je suis là. R.F. 17.

L'opposition est implicite dans l'exemple suivant :

Flora: Dites-moi, Monsieur Gabriel, avez-vous l'intention de prolonger longtemps votre séjour?

Gabriel: Vous m'aviez demandé de vous trouver des sommiers et d'équiper au mieux la baraque...

Flora: N'aurais-je plus le droit de changer d'avis? R.F. 34.

... Oui, monsieur, il l'avait plaquée vingt ans auparavant, et vingt ans après il revient la cueillir comme une fleur. Q. 177.

Le plus-que-parfait exprimant un fait antérieur se trouve souvent dans une proposition temporelle, introduite par une conjonction :

Depuis qu'il avait laissé la direction de l'affaire à son gendre. Marcel Thivet ne venait plus qu'une fois par semaine au bureau pour « prendre vent » comme il disait. Tr. 86.

Le fait antérieur peut se trouver aussi dans la principale et non dans la temporelle :

... Elle passa dans la salle de bains pour enfiler sa robe. Quand elle en ressortit, Bertrand avait raccroché l'appareil. Tr. 80.

Il était parti quand, le lendemain, je descendis prendre ma tasse de lait matinale. Ve. 77.

On trouve aussi le plus-que parfait exprimant l'antériorité dans les propositions causales :

... Dans la baraque où on l'avait mis avec les autres blessés qu'on n'osait pas transporter à l'hôpital, on m'a laissé venir à côté de lui parce qu'il avait dit mon nom. St. 260.

... Une troisième était guettée avec ardeur par les satyres parce que le premier courant d'air avait permis d'espérer une sous-vêtement réduite au minimum. Q. 13.

Le plus-que-parfait employé pour des faits antérieurs dans les propositions de comparaison n'est pas du tout rare :

– ... Qu'expriment ces quatre vers ...

– L'inspiration qui naît de la douleur, dit Paul.

– C'est juste. L'inspiration causée par la douleur, souffrance et plaisir à la fois, comme l'avait déjà indiqué le premier romantique des poètes classiques, La Fontaine, en écrivant ... V.C. 140.

... Tous se passa comme l'avait dit le chanoine ... V.C. 181.

Dans les propositions relatives le plus-que-parfait exprimant l'antériorité est

très fréquent. Il y peut être en rapport non seulement avec les temps de l'indicatif, mais aussi avec le conditionnel:

... *Cette histoire de griffes qui m'avait tellement agacé, eût dû m'attendrir.* S.E.Pe. 408.

*Il ne sait pas ce qu'il fait là, loin de ses gosses, cet ouvrier agricole d'un village perdu des terres bretonnes qui n'avait jamais vu Paris, et alors Dantzig, Prague, qu'est-ce que ça lui dit?* Ta. 28.

... *Mais c'était la bouche qui était la plus curieuse. Large, les lèvres bien ourlées, faites aux commissures pour le sourire chez cet homme que nous n'avions jamais vu que crispé dans ses colères froides.* Ta. 24.

Dans l'exemple précédent le plus-que-parfait exprime en même temps une action habituelle.

Le plus-que-parfait peut se trouver aussi dans la principale, non dans la relative: ... *Le courant d'air avait dérangé sa cravate qui flottait... sur son épaule.* Tr. 24.

Dans les propositions compléments d'objet le plus-que-parfait est exigé par la concordance des temps. C'est pourquoi les exemples en sont nombreux:

... *On aurait pu attendre le lendemain, pour se payer cette promenade en plein jour, mais on avait le sentiment que Salmon n'avait pas été mécontent de cette occasion: ...* St. 60.

*Quelques heures plus tard, le camp savait comment le S.S. avait été corrigé, chacun devinait sans peine de quels atroces raffinements avait été accompagnée la mort des cinq officiers.* Ta. 84.

Dans le style indirect et dans le style indirect libre le plus-que-parfait est aussi une transposition du temps passé:

... *Ils ont eu beau protester, qu'ils ne s'étaient pas trompés, qu'ils avaient bien vu un homme courir avec quelque chose à la main ...* St. 101.

... *Pierrot traversa la place; un employé lui dit que l'express pour Paris était passé depuis vingt minutes et qu'il n'y avait plus de départ de train avant l'aube.* Q. 148.

Dans les exemples suivants le plus-que-parfait se trouve dans le style indirect libre:

... *La concierge l'arrêta au passage: on avait apporté des fleurs pour elle, en son absence.* Tr. 43.

*Lucienne parlait lentement. Elle racontait son installation. Elle avait obtenu une classe à Toulouse. Elle pensait la conserver à la rentrée prochaine ...* Ga. 66.

*Arlette raconta sa victoire sur le chagrin: elle avait aimé, elle avait cru en des promesses. Et, aujourd'hui, guérie de son obsession, elle méprisait celui qui l'avait déçue.* Tr. 37.

## II. FONCTIONS DU PLUS-QUE-PARFAIT PARALLÈLES A CELLES DE L'IMPARFAIT

L'auxiliaire du plus-que-parfait étant à l'imparfait, cela explique certaines analogies entre l'emploi du plus-que-parfait et celui de l'imparfait. Ce qui différencie les emplois du plus-que-parfait c'est qu'il présente les actions comme achevées.

### 1. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT LA DURÉE

On ne rencontre pas souvent le plus-que-parfait exprimant une durée de l'action, car le plus souvent il exprime des actions de caractère perfectif. S'il doit exprimer une durée, il faut que ce soit indiqué par un adverbe ou que cela résulte du contexte :

... *Elle était restée trente-huit heures dans un canot avec ses blessés* ... Mo. 72.

*Un an durant, m'a-t-il raconté, les contremaitres, les ingénieurs, la direction, tous les chefs de la F.E.T.A. avaient tenté de faire plier Pierrette Amable, ou par force ou par ruse.* V. 36.

*Ab! petit prince, j'ai compris, peu à peu, ta petite vie mélancolique. Tu n'avais eu longtemps pour distraction que la douceur des couchers de soleil. J'ai appris ce détail nouveau, le quatrième jour au matin, quand tu m'as dit: ...* S.E.Pe. 402.

... *On avait déjà dansé tout l'après-midi avec entrain. Pour l'instant, les musiciens se restauraient dans la pièce du fond.* Tr. 61.

Dans les exemples suivants, le plus-que-parfait exprime en même temps la durée et l'antériorité par rapport à un autre fait :

... *Alors il regardait ma nièce avec cette expression d'approbation à la fois souriante et grave qui avait été la sienne dès le premier jour.* Ve. 47.

*Je serai obscur, si je prétends que nous aurions aisément combattu pour sauver une certaine qualité du sourire des mariniers, et de ton sourire et de mon sourire et du sourire de la servante, un certain miracle de ce soleil qui s'était donné tant de mal, depuis tant de millions d'années, pour aboutir à travers nous, à la qualité d'un sourire qui était assez bien réussi.* S.E.L. 373.

Dans les exemples suivants, sauf le dernier où la durée de l'action résulte de la signification du verbe, elle est toujours indiquée par une expression temporelle :  
- *J'avais un ami. C'était mon frère. Nous avions étudié de compagnie. Nous habitions la même chambre à Stuttgart. Nous avons passé trois mois ensemble à Nuremberg. Nous ne faisons rien l'un sans l'autre.* Ve. 71.

... *Pouvait-il savoir les jours, les nuits qu'il avait passés à regarder la destruction de cette superbe fille et à en crever de rage.* Mo. 77.

... *Peut-être ces quelques minutes avaient-elles duré des années.* Mo. 45.

... *La terre était molle, mouillée. Il avait plu toute la semaine.* Gam. 43.

... *Elle lui avait donné deux enfants et s'en était occupée sans sottise et sans déplaisir.* Mo. 12.

## 2. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT LA SIMULTANÉITÉ

Les cas où le plus-que-parfait exprime un fait simultané avec un autre fait passé sont rares. Il s'agit en général d'une coïncidence de deux actions, celle au plus-que-parfait étant d'habitude de caractère perfectif :

*Au moment où la voiture démarrait, Elisabeth s'était retournée pour voir . . . Arlette qui levait la main . . .* Tr. 76.

*Quand le Dr. Barbentane était simplement Philippe Barbentane, étudiant en médecine à Montpellier, il avait rencontré Mlle Esther Rinaldi . . .* Ar.Q. 44.

Dans l'exemple suivant le plus-que-parfait exprime en même temps une durée d'un fait répété et sa simultanéité avec le fait à l'imparfait :

*. . . C'était un vieil ami de papa. Ils avaient joué aux billes ensemble sur les pavés de la rue de la Pomme à Toulouse, quand ils étaient petits.* V.C. 83.

## 3. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT LA RÉPÉTITION OU L'HABITUDE

Le plus-que-parfait en corrélation avec l'imparfait peut exprimer soit un fait unique, soit un fait répété. Mais s'il exprime un fait unique, il est plus souvent en corrélation avec le passé composé ou le passé simple. Le plus-que-parfait exprimant un fait répété peut se trouver aussi bien dans la subordonnée que dans la principale. S'il exprime un fait répété dans une indépendante, il faut que la répétition soit indiquée par un adverbe ou qu'on puisse la comprendre du contexte. Même dans les autres cas il faut que le contexte permette de comprendre s'il s'agit d'une répétition ou d'une habitude :

*. . . Quand il avait bu, ses petits yeux marron prenaient tant d'éclat qu'ils paraissaient noirs comme des éclats d'antracite.* V. 40.

La corrélation du plus-que-parfait dans la temporelle avec l'imparfait et le contexte font comprendre qu'il s'agit dans ces cas de la répétition.

Dans les exemples suivants le plus-que-parfait exprimant la répétition se trouve dans la principale :

*. . . il est mort? Je m'étais toujours demandé ce qu'il était devenu. Je ne le voyais plus sur les affiches.* Q. 35.

*. . . On ne lui avait jamais dit qu'il était intelligent. On lui avait toujours répété qu'il se conduisait comme une manche ou qu'il avait des analogies avec la lune.* Q. 49.

Le plus-que-parfait exprimant un fait répété se trouve assez souvent dans une indépendante :

*Elle avait toujours éprouvé de la tendresse pour ses compagnons . . . Elle revit le visage . . .* Sa.Br. 51.

*. . . Il la regardait depuis cinq minutes, caché derrière un kiosque, . . . Il avait toujours aimé se cacher; . . .* Sa.Br. 41.

*Toujours, elle avait été disposée à jouer son avenir sur un coup de tête, sans réfléchir aux conséquences de ses actes. Tr. 73.*

*Quand il avait bien travaillé, il était entendu que sa cousine, son « Diamant », comme il disait, l'embrasserait . . . Et il n'y avait pour lui de plus grande récompense. V.C. 15.*

*. . . En cinq ans, jamais au monde, elle n'avait même fait semblant de l'aimer. Mo. 21.*

*. . . Qui d'entre eux, avait jamais réalisé que Tako existait autrement que comme un admirable robot domestique? Mo. 47.*

*Je n'avais jamais vu Albert aussi vif, Bernard fut aussi surpris que moi. St. 35.*

*Pour tout avouer, j'avais toujours eu peur de la fosse. St. 26.*

*Bien souvent il avait parlé à la maison de prendre des leçons supplémentaires d'escrime, mais il avait toujours rencontré des objections. V.C. 96.*

#### **4. LE PLUS-QUE-PARFAIT DANS UNE REMARQUE**

Le plus-que-parfait dans une remarque, un commentaire ou une explication intercalée dans le récit est beaucoup plus rare que l'imparfait dans cette fonction:

*Je me penchais pour l'encourager quand je reçus dans le derrière – il me faut reconnaître que j'avais pris à cet effet la bonne position – un coup de semelle admirablement appliqué . . . J. 186.*

#### **5. LE PLUS-QUE-PARFAIT DANS LES INCISES**

Même dans les incises le plus-que-parfait est peu fréquent. Le verbe prend au plus-que parfait plus de relief que s'il était au passé simple:

*Il se rallongea. Elle avait dit: « Je suis heureuse », et la petite question angoissante qui l'avait poursuivi toute la journée n'avait plus qu'à disparaître. Sa.Br. 36.*

*– Il y a ici une fille qui a de la classe, avait dit Nathalie Empoli.*

*– Qui donc? avait demandé Bernarde Lubas-Privas.*

*– Les yeux noirs au-dessus du corsage vert.*

*– Elle a les mains rouges, avait répondu Bernarde.*

*– Des mains d'ouvrière, avait dit Philippe Letourneau, des mains qui existent. . . Exactly la main sculptée sur bois de la galère du lac de Nemi . . .*

*– Voilà comment vous êtes tous les deux, s'était écrié Nathalie. Une fille a de l'allure. Bernarde ne trouve à dire qu'une perfidie . . .*

*Pierrette et Margueritte s'étaient éloignées vers l'autre bout de la piste, puis se rapprochaient de nouveau.*

*– Moi, je la trouve parfaite, dit Nathalie. V. 47.*

Dans l'exemple suivant le plus-que-parfait dans les incises se répète plusieurs fois:



- *N'est-ce pas, répondit doucement la fleur . . .*
  - *C'est l'heure, je crois, du petit déjeuner, avait-elle bientôt ajouté, auriez-vous la bonté de penser à moi . . . (406) . . .*
  - *Il n'y a pas de tigres sur ma planète, avait objecté le petit prince, et puis les tigres ne mangent pas l'herbe.*
  - *Je ne suis pas une herbe, avait doucement répondu la fleur.*
  - *Pardonnez-moi . . .*
  - *Je ne crains rien de tigres, . . .*
- « *Horreur des courants d'air . . . ce n'est pas de chance, pour une plante, avait remarqué le petit prince. Cette fleur est bien compliquée . . .* » S.E.Pe. 407.

## 6. LE PLUS-QUE-PARFAIT DE CAUSE ET D'EXPLICATION

Le rapport causal ou explicatif exprimé par le plus-que-parfait peut soit être souligné par une conjonction soit résulter du contexte. L'explication est parfois précédée de deux points. Cressot écrit qu'en général, le plus-que-parfait dans cette fonction est en rapport avec l'imparfait.<sup>99</sup> Mais on peut le trouver quelquefois aussi en rapport avec d'autres formes temporelles. De même que l'imparfait dans cette fonction, le plus-que-parfait donne au rapport plus de relief :

- *Mise en train, je clopinais ferme, sans m'apercevoir que je venais de lâcher Claude, du reste fort satisfait de l'aventure, car il en avait profité pour se trainer jusqu'auprès de Luc, . . . H.B. 79.*

. . . *j'ai été ramassé par des agents l'autre soir, comme un gamin. Je m'étais battu avec un type. Sa.Br. 15.*

- *Où tu sais, je n'ai rien de passionnant à te raconter sur moi. J'ai accompagné les Renard à Genève. Georges avait eu des difficultés financières, mais il est de nouveau renfloué. Tr. 21.*

. . . *Il riait avec soulagement: il avait dû avoir très peur de cette soirée. Tr. 50.*

. . . *Voussois l'attendait: Psermis lui avait écrit. Q. 160.*

. . . *Au cours du dîner, Silveri . . . fit à Muriel des compliments. Je l'avais informé que mon amie peignait et dirigeait une galerie. J. 63.*

Très souvent le rapport causal et explicatif est exprimé seulement par deux propositions juxtaposées.

\* \* \*

Les exemples mentionnés montrent que les fonctions du plus-que-parfait parallèles à celles de l'imparfait sont assez nombreuses. Cependant la fréquence du plus-que-parfait dans ces fonctions n'est pas aussi haute que celle de l'imparfait.

---

<sup>99</sup> M. Cressot, p. 330.

### III. LE PLUS-QUE-PARFAIT COMME MOYEN STYLISTIQUE OU MOYEN DE COMPOSITION

#### 1. LE PLUS-QUE-PARFAIT DANS L'INTRODUCTION DU RÉCIT OU DANS SA CLÔTURE

Le plus-que-parfait qui exprime une action accomplie et assez souvent aussi ses conséquences, convient bien pour introduire le lecteur dans le récit en lui présentant des informations sur une époque antérieure. De cette façon il éveille son attention. Selon les auteurs de la Grammaire Larousse, ces plus-que-parfaits servent de « décors » au récit.<sup>100</sup> On peut trouver le plus-que-parfait au commencement non seulement du récit, mais aussi d'un chapitre ou d'un paragraphe. A l'intérieur d'un paragraphe le plus-que-parfait annonce parfois un changement dans l'action.

Dans l'exemple suivant le récit commence par trois plus-que-parfaits de caractère résultatif. Le caractère perfectif du plus-que-parfait suivant contraste avec le caractère imperfectif des actions à l'imparfait. Le souvenir d'enfance de l'instituteur nous introduit dans le récit principal :

*Jamais Simon Sermet n'avait oublié ce jour de juin 1905. Sa mémoire en avait gardé chaque minute avec une fidélité admirable. Tout était là, tout était resté. Depuis le chant de coqs à l'aube grise jusqu'à l'orage de la nuit, jusqu'au délicieux sommeil qui l'avait emporté enfin, tandis que la pluie battait aux volets de sa maison natale, la merveilleuse journée vivait et revivait dans son cœur intacte, lourde, brillante comme un fruit.* Gam. 9.

L'emploi du plus-que-parfait au commencement d'un chapitre est fréquent :

*Un an auparavant, Gérard était arrivé du Honduras par l'avion de onze heures. Il était entré comme s'il était venu du bistrot d'en face, d'un pas pressé et désinvolte . . . Hernandez regardait le nouvel arrivant sans paraître le reconnaître, mais celui-ci avait enlevé ses lunettes fumées et dit seulement . . .* G.Ar. 39.

*Ça avait commencé par le chant de Stenka Razine. Ce dimanche-là, Lutz, le secrétaire du Block 19, avait envie de se détendre les nerfs; il avait fait venir Le Seppe, un ancien baryton de l'Opéra de Vienne, . . . Le Seppe était arrivé avec un violon d'orchestre, et il avait attaqué l'air de Stenka Razine . . . Et Hans écoutait aux anges . . .*

*Lutz éclata . . .* Da. 83.

Le plus-que-parfait se trouve dans la première proposition qui sert d'introduction à cette partie du récit. Les faits suivants au plus-que-parfait, de caractère perfectif, se détachent de ceux qui sont exprimés à l'imparfait.

---

<sup>100</sup> Grammaire Larousse, p. 344.

*On avait tout essayé.*

*Autour du lit de Patricia, les célébrités de la médecine avaient étalé leurs compétences inutiles. La maladie avançait inexorable.* Mo. 127.

Le plus-que-parfait ouvre un nouveau chapitre et l'attention du lecteur est ainsi stimulée.

Trois plus-que-parfaits de l'extrait suivant servent d'introduction au récit de ce chapitre. Par le plus-que-parfait du dernier alinéa commence le récit de la catastrophe:

*Le malheur était venu à l'improviste, comme s'il était tombé du ciel. Et il était vraiment tombé du ciel.*

*On s'étonne, on dit: « Un tel est mort, comment est-ce possible, je dinais avec lui encore hier. » . . .*

*Patricia n'était pas morte, Patricia était malade.*

*Ce matin de catastrophe, la vie, s'était laissée vivre comme les autres jours. Le Mary-Ann flottait mollement sur un océan sans histoires.* Mo. 32.

Le plus-que-parfait ouvrant un nouveau paragraphe est très fréquent:

*Se penchant sur Johnny toujours inconscient . . . il déposa le fardeau et s'installa au volant.*

*Le moment difficile était venu. Le Français repassa mentalement les indications que Johnny lui avait données avant de s'évanouir . . .* G.Ar. 156.

*Une lettre était venue de Barnabé. Elle datait de plusieurs semaines. J'appris en premier lieu que Dagobert n'avait pas souffert du voyage; s'il s'était enrhumé sur la lagune une chaude tendresse l'avait guéri . . .* J. 139.

Le premier plus-que-parfait de l'exemple précédent concentre l'attention du lecteur sur le contenu de la lettre. Les plus-que-parfaits qui suivent sont des transpositions temporelles des faits passés exigées par la concordance des temps dans le style indirect et indirect libre.

Voici encore quelques exemples où le plus-que-parfait ouvre un alinéa:

*. . . Et alors, un qui fut étonné, ce fut lui, Petit Pouce, lorsqu'il eut aperçu Pierrot avec une poupée à côté de lui . . .*

*Cependant Pierrot avait repris la course, décrivant avec élégance des lemniscates et des conchoïdes . . .* Q 24.

*Vincent eut envie de lui rappeler qu'il était, lui aussi, sous la menace atomique. Il se tut, par pudeur. Le drame de Patricia suffisait.*

*- J'aimerais sortir, dit Catherine.*

*Debors, la pluie avait cessé mais les rues étaient encore mouillées . . .* Mo. 122.

*Le moment était venu. Gérard rassembla ses membres autour de lui, en battit le rappel . . . Tant bien que mal, il se dressa à quatre pattes.* G.Ar. 162.

Dans le roman *Le salaire de la peur* d'Arnaud ou dans le roman *Le Nuage de Monod* l'emploi du plus-que-parfait comme moyen de composition est assez souvent recherché. Ainsi par exemple dans l'extrait suivant qui appartient au roman *Le nuage*, trois alinéas qui se suivent commencent par le verbe au plus-que-parfait, qui annonce chaque fois une nouvelle phase du récit:

*Le matin du quatrième jour, Patricia avait senti une démangeaison. La peau restait intacte, un urticaire invisible la grignotait en dessous. Elle avait assez vite trouvé cela insupportable . . . (80)*

*Le soir, Patricia l'avait appelé dans sa cabine. C'était avant le dîner, la lumière était entre chien et loup. Il était entré avec une certaine émotion dans cette petite pièce qu'elle partageait avec Diana. Diana n'était pas là . . . Il remarqua . . .*

*Jamais il n'avait été aussi près d'elle . . . Malgré son teint plombé, elle était très belle . . . Il s'avança et mit sa main sur son épaule . . . Mo. 80-81.*

Le plus-que-parfait de conclusion d'un récit peut, par son caractère résultatif, indiquer la situation qui en découle. Ce fait est rappelé aussi par Imbs.<sup>101</sup> On peut mettre ainsi le fait qu'il exprime en relief. Nous avons trouvé le plus-que-parfait à la fin d'un chapitre, à la fin d'un alinéa et même à l'intérieur d'un alinéa où finissait une partie du récit. Piotrovskij compare l'emploi du plus-que-parfait qui finit une partie du récit et lui donne du relief à un fait exprimé au passé composé faisant suite à une série de faits exprimés au présent historique.<sup>102</sup>

Dans les exemples suivants le plus-que-parfait se trouve à la fin du chapitre. Le narrateur arrive ainsi à appuyer sur le fait exprimé par le plus-que-parfait:

*De cette horrible histoire Paul ne parla jamais à personne. Mais il avait éprouvé la force de ceux de la terre et goûté pour toujours l'amertume tragique d'une revanche de classe dans une bouchée de bouse. V.C. 37.*

Le caractère résultatif du second plus-que-parfait est encore souligné par l'expression temporelle.

*L'abbé écoutait le silence. Soudain du premier bosquet d'arbres au delà du tournant de la route retentit un chant d'oiseau. L'abbé Ballanger releva la tête et machinalement regarda la Forteresse.*

*La cheminée du crématoire avait recommencé de fumer. Da. 35.*

Le plus-que-parfait de la dernière phrase de l'exemple précédent met en relief un fait bouleversant, car la fumée du crématoire dans un camp de déportés indiquait l'incinération d'autres morts encore. Cette phrase est même détachée de l'autre récit et se trouvant seule, fait encore mieux ressortir la constatation.

Les cas où le plus-que-parfait se trouve à la fin de l'alinéa sont nombreux. L'exemple suivant est intéressant non seulement par le plus-que-parfait qui clôt un épisode, mais aussi par la série d'imparfaits pittoresques:

*Je n'allais pas plus loin. A trois pas, un Bentley freinait sec. Un gentleman couperosé comme un lord en descendait, se découvrait et s'inclinait devant l'inconnu qui, sans tirer son feutre avachi, montait dans la voiture, qui repartait. L'autre l'avait suivi, chapeau bas. Jou. 24.*

Le fait au plus-que-parfait de l'exemple précédent montre au lecteur que l'homme, dont l'extérieur paraissait très négligé, est une personnalité importante vu l'attitude polie de celui qui vient le chercher. Cette utilisation de l'imparfait pour

<sup>101</sup> P. Imbs, p. 125.

<sup>102</sup> R. G. Piotrovskij, p. 179.

donner de l'expressivité aux faits et du plus-que-parfait pour exprimer un fait surprenant qui prend ainsi du relief, montre l'art qu'a Jouglet de manier les formes temporelles comme moyens expressifs.

*Le groupe des enfants avait disparu dans le bâtiment du four crématoire. La lumière du soleil se faisait plus jaune à mesure que l'après-midi s'avavançait, l'éclairage arrivait plus obliquement sur le mur, chaque pierre semblait alors douée d'une personnalité propre, de richesses insoupçonnées, d'une vie ténébreuse et profonde, cristallisée dans les arêtes que soulignait la répartition des ombres.*

*Chaque pierre avait coûté la vie d'un homme.*

*Jan, penché sur un casier contemple une carte qu'il vient de sortir . . . Da. 17.*

Dans cet extrait le caractère accompli du plus-que-parfait souligne le fait tragique. Il ouvre l'alinéa où il y a la description du milieu. Le plus-que-parfait qui finit cette partie du récit donne du relief à la constatation terrible. Pour la faire encore mieux ressortir du contexte, l'auteur la met dans ce cas seule sur une ligne et la sépare du récit suivant.

Dans l'extrait suivant tiré d'un roman de Stil, qui est fragment de lettre, le plus-que-parfait donne du relief au fait indiqué à la fin de l'alinéa; dans la partie suivante commence une nouvelle étape du récit :

*. . . Lui s'était arrangé pour conduire un camion. Et moi tout de suite j'ai compris que je devais l'assister . . . (258) . . . Et ceux qui ne lui reparlaient pas encore, il avait envie de les regagner, on le sentait bien. Remarque, on ne parlait même jamais d'avant. Ce n'était pas la peine. On s'était compris . . .*

*Moi, je n'y étais pas, quand ça s'est passé . . . St. 259.*

Ce sont des faits ayant des conséquences importantes qu'on veut souligner par l'emploi du plus-que-parfait, aussi bien au commencement de cet extrait (où le plus-que-parfait n'est pas au commencement de l'alinéa) qu'à sa fin.

On peut parfois même trouver le plus-que-parfait au commencement ou à la fin du récit dans un dialogue. Mais ces cas sont plutôt rares, car les récits dans les dialogues ne sont pas d'habitude suffisamment longs, surtout dans les pièces de théâtre. Pourtant même dans ces cas quelquefois on peut envisager le plus-que-parfait comme moyen de composition pour signaler une nouvelle étape du récit. Ainsi par exemple on trouve le plus-que-parfait au commencement d'une communication importante d'Adolphe dans l'Archipel Lenoir où il éveille une attente inquiète :

*Adolphe: Pour ne pas vous alarmer, je ne vous avais pas encore fait part de ma dernière conversation avec le docteur Bouchon. Votre père, Victor, est condamné . . . par la médecine. Sal.A. 34.*

Dans La Folle de Chaillot, le plus-que-parfait, tout en se trouvant à l'intérieur de l'alinéa, achève une étape du récit et en même temps par ses conséquences la lie avec la partie suivante :

*Le président: Une première face glabre . . . me fournit l'occasion de gagner mes premiers mille francs à passer de fausses pièces de cent sous. Une autre, non*

moins glabre, ... donna l'essor à mon talent en me confiant la direction d'une équipe de vendeurs de piles électriques truquées. J'avais compris. Et depuis il m'a suffi de me livrer à chacun de ces masques sans vie, ... quand j'avais le bonheur de les apercevoir, pour devenir ce que vous voyez ... G.F. 17.

Le plus-que-parfait qui exprime un fait important sert dans ce cas aussi de passage à un autre plan de récit, celui du présent et du passé composé.

## 2. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT DES FAITS ÉLOIGNÉS

Le plus-que-parfait est tout indiqué pour exprimer des faits plus ou moins éloignés, accomplis et antérieurs à d'autres faits passés. L'éloignement des faits peut être très varié. Mais dans une traduction en tchèque par exemple où la forme du plus-que-parfait est aujourd'hui beaucoup moins employée, il faut penser à trouver un équivalent soit adverbial soit autre pour exprimer cette nuance d'éloignement :

... Pour la première fois, il entra ainsi dans une école dont il était le maître ... Au fond des ans, M. Bertrandou était entré lui aussi dans l'école de Fontvieille. Il s'était peut-être arrêté sur le seuil, ... ne sachant trop ce qui l'attendait ... Gam. 39.

Mme L: Vous croyez que c'est la première fois qu'on vient m'annoncer sa mort? Il y a deux ans, à Chartres, on m'avait dit qu'il s'était tué, et, comme le commandant Richard, on s'était trompé. Je le connais mieux que vous ... J.R. 130.

Dans cet exemple l'éloignement de ces deux faits au plus-que-parfait est encore souligné par une expression temporelle.

Florence, lui rendant la tasse: J'ai mis du rouge partout.

Valentin, il se lève, presque accusateur: Il y a sept ans, tu n'avais pas de rouge à lèvres.

Florence, lointaine: Dans le train tu m'avais beaucoup embrassée. Les meilleures marques de rouge n'y résistent pas. R. 14.

L'éloignement du fait au plus-que-parfait est indiqué dans la phrase précédente (« Il y a sept ans ... »).

Valentin enthousiaste: Florence, il a plu cette nuit.

Florence, qui ne comprend pas bien: Cela semble te réjouir!

Valentin: Il avait plu aussi. R. 17.

C'est le contexte qui fait comprendre que dans cet exemple le plus-que-parfait « avait plu » exprime un fait qui a eu lieu il y a sept ans.

Elle prononça cette phrase avec un tel élan, qu'Amélie en fut émue comme par écho de son propre passé. Jeune mariée, elle avait connu avec Pierre cette même ardeur combattive, ce même enthousiasme au début d'une nouvelle entreprise ... Elle sourit: ... Tr. 4.

L'éloignement du fait au plus-que-parfait est indiqué par l'expression « Jeune mariée ».

Dans les exemples suivants c'est une expression temporelle qui nous fait comprendre que le plus-que-parfait exprime des faits éloignés :

*Sauf les tard venus aux armées, ... ceux-ci avaient eu des précepteurs dans leur enfance et possédaient même une teinture de latin ... Arn. 33.*

*Ici chaque objet était l'épave d'une vie. Cette boîte à ouvrage, aux bobines d'ivoire, aux soies fanées, quelle femme l'avait reçue en cadeau, vers les années 1830? Tr. 36.*

On voit par tous ces exemples que c'est soit une indication temporelle, soit le contexte qui indiquent l'éloignement du fait au plus-que-parfait.

### 3. SÉRIE DE PLUS-QUE-PARFAITS

Parfois un chapitre commence par une série de plus-que-parfaits, si l'auteur raconte un souvenir ou un épisode plus éloigné et précédent l'action principale. Il introduit ainsi le lecteur dans la situation. Cette sorte du récit rétrospectif paraît à Muller « trop encombrant ». <sup>103</sup> Pourtant on la rencontre assez souvent. On peut trouver une série de plus-que-parfaits non seulement au début, mais aussi au cours du récit, quand l'auteur raconte un moment dramatique ou important auquel il veut donner plus de relief. Nous avons même trouvé au plus-que-parfait une série de faits qui se suivaient avec rapidité.

Un souvenir rétrospectif, raconté au plus-que-parfait, ressort de l'action principale dans le cas suivant :

*Sermet pensait à Révignac. Révignac baissait la guerre. Révignac était socialiste. Il croyait que les ouvriers de France et d'Allemagne refuseraient de marcher. Et pourtant les ouvriers étaient partis. Révignac lui-même était parti et il y était resté. Et le lendemain de la mort de Révignac, deux soldats avaient refusé d'obéir. Ils avaient injurié le lieutenant Rey et jeté leurs fusils. Le soir même, ils étaient passés en conseil de guerre, et un matin, avant une attaque, on les avait fusillés derrière les boyaux. Qui pouvait savoir? Gam. 74.*

L'instituteur revoit dans ses pensées une scène de la guerre qui reste gravée dans sa mémoire. Ces faits antérieurs au récit principal sont d'un caractère perfectif en opposition avec le caractère imperfectif des faits exprimés à l'imparfait. Et en même temps l'emploi du plus-que-parfait et de l'imparfait leur donne du relief.

Pourtant la partie du récit racontée au plus-que-parfait n'exprime pas toujours des faits éloignés, le plus-que-parfait peut y être employé aussi pour des faits importants pour attirer l'attention sur eux. C'est ce qui se trouve dans l'extrait suivant :

*Les pneus commençaient à mordre sur le sol ferme. Il était grand temps: la*

---

<sup>103</sup> Ch. Muller, p. 265.

barre de droite était en train (156) de se tordre. A peine Sturmer en fut-il certain qu'une violente détonation retentit.

— Ça y est! pensa-t-il. Mais d'avoir eu le temps de le penser, il savait déjà que ce n'était pas ça.

La barre tordue s'était inclinée à l'horizontale, libérant ainsi la corde. Le camion avait fait un violent écart de côté, et l'autre filin toujours tendu avait été mis brutalement en contact avec le pneu extérieur de l'autre roue. C'était celui-ci qui, sous la morsure de la corde, patinant au bord du trou, poissé de boue, venait d'éclater. Maintenant un roulis lent s'était emparé du train arrière, et tout le camion hésitait à finir d'escalader la pente ou au contraire à se laisser glisser en arrière.

Sturmer avait lâché complètement la pédale d'embrayage. A l'accélérateur il chercha le régime qui aiderait les roues à mordre . . . G.Ar. 157.

Les trois premiers plus-que-parfaits de cet exemple expriment des actions qui se suivent avec rapidité et ont le caractère perfectif. Les actions qu'ils expriment, tout en étant antérieures, prennent ainsi du relief. Le plus-que-parfait « s'était emparé » exprime un fait qui cause une situation dangereuse et donne du poids à ce fait. Le plus-que-parfait « avait lâché complètement la pédale d'embrayage » coupe le récit, commençant sa nouvelle étape, ce qu'on peut aussi constater dans la partie suivante de ce texte:

Sturmer avait lâché complètement la pédale d'embrayage. A l'accélérateur il chercha le régime qui aiderait les roues à mordre. Des coups de volant pour corriger les dérapages de l'arrière. Brusquement se tut le hurlement du moteur emballé. Le camion s'était décidé; par la gauche, à une allure enfin normale, il s'arracha en trois tours de roue au piège de la boue. G.Ar. 157.

Dans cette suite de l'extrait on voit que le plus-que-parfait « s'était décidé » par son caractère résultatif fait appuyer sur le fait qu'il exprime.

Dans l'exemple suivant les plus-que-parfaits donnent à toute la scène beaucoup d'expressivité:

. . . Le commencement était peut-être Hiroshima. Il n'y avait pas de commencement. Il y avait la peau noircie de Patricia.

Le nuage que redoutait tant Vincent Malvern s'était répandu en poudre blanche et rien n'était arrivé. Ils avaient brossé leurs cheveux, secoué leurs vêtements, balayé le pont. Toutes les traces avaient disparu, le Mary-Ann était redevenu un navire comme les autres, suivant sa route à travers un océan inoffensif. Ils avaient pêché, joué au tennis de table, ils avaient dansé, Allan avait embrassé pour la troisième fois Patricia doucement indifférente. Pendant quelques heures, les machines avaient stoppé pour qu'ils puissent se baigner. C'est un endroit où le Pacifique est très profond, il faut se méfier des requins. Insouciant, ils avaient joué dans l'eau avec un ballon, aucun requin ne s'était montré. Et ils avaient éprouvé une curieuse jouissance en pensant aux abîmes sous-marins au-dessus desquels ils avaient (79) évolué. Des milliers de mètres. C'était terrifiant et exquis.

Rien ne se passait. Le plus grand malade du bord était Tako avec son abcès . . .  
Mo. 80.



La partie où dans cet extrait l'auteur décrit la situation après l'explosion de la bombe atomique quand le yacht a été atteint par les radiations, est intercalée dans une partie postérieure du récit. Du point de vue temporel elle lui est donc antérieure. Mais cette accumulation de plus-que-parfaits lui donne en même temps un poids expressif. Car l'auteur aurait eu la possibilité d'éviter cette accumulation de plus-que-parfaits pour raconter cet événement, s'il n'avait pas voulu profiter de ce moyen pour appuyer sur ces faits.

Dans la deuxième partie de l'extrait suivant l'épisode raconté au plus-que-parfait s'est déroulé quelques jours auparavant, alors il est antérieur à la partie du récit qui lui précède, mais en même temps le récit du souvenir se détache ainsi nettement du contexte :

*Quand il regagna son école, il marchait à pas très lents et tranquilles, dans la tiédeur du vent nocturne. Il était heureux. Une bonne année venait de finir. Lucienne l'attendait à Toulouse. Il allait la rejoindre et ils se marieraient. Il l'aimait et elle lui rendait sa tendresse. Tout s'était très naturellement déroulé. Un soir, alors qu'ils marchaient au long des quais de Garonne, dans un crépuscule de mai, il avait pris la main de la jeune femme. Elle ne l'avait pas retirée. Et quand ils s'étaient accoudés, il avait caressé ses cheveux. D'une voix sourde et tremblante, il lui avait demandé d'être sa femme et elle avait acquiescé très simplement. Ils étaient rentrés à la nuit close. Simon portait le petit dans ses bras. Louis Révignac dormait paisiblement. Sermet portait le fils vivant comme il avait porté le père mort. Gam. 94.*

Dans tous ces exemples, le plus-que-parfait, tout en remplissant sa fonction temporelle, contribue à l'expressivité du récit où il se trouve, car l'accumulation de plus-que-parfaits donne du poids aux faits exprimés. Ainsi le plus-que-parfait narratif, employé pour une série de faits et d'actions est un moyen efficace pour attirer l'attention du lecteur à une étape importante du récit.

#### **4. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT UN FAIT OU UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT**

Le plus-que-parfait peut être employé pour exprimer un fait soit objectivement important soit envisagé comme important par le narrateur. Son caractère descriptif, grâce à son auxiliaire à l'imparfait et en même temps souvent exprimant un fait qui porte des conséquences le rend tout indiqué pour cette fonction. Piotrovskij mentionne aussi son emploi pour les faits importants.<sup>104</sup>

J. Šabršula, qui indique un exemple où le plus-que-parfait exprime une antériorité logique, le caractérise comme le fait « central » et antérieur aux faits suivants :

*... Ses amis le félicitèrent. Mais Zadig n'était pas satisfait de sa composition. Il brisa en deux la feuille des tablettes sur laquelle il venait d'écrire et jeta les deux moitiés dans un buisson de roses.*

<sup>104</sup> R. G. Piotrovskij, p. 178.

*Un envieux avait vu le scène. Lorsque Zadig eut regagné sa maison, l'envieux chercha tant qu'il trouva un morceau de la feuille.* F. Bonte.

Selon Šabršula l'antériorité y est envisagée du point de vue de celui qui l'exprime et cela montre aussi qu'on ne peut pas exprimer par les formes temporelles une suite exacte de faits du point de vue temporel.<sup>105</sup>

A notre avis, ce fait « central », tout en étant antérieur aux faits suivants, peut être envisagé aussi comme un fait important. S'il ne s'agissait que d'exprimer un fait antérieur, la chronologie pourrait aussi suffire. Mais ce fait porte des conséquences et c'est ce qui lui donne du poids. Ce plus-que-parfait pourrait être envisagé aussi comme introduisant une nouvelle étape du récit. Ce qui importe dans un tel cas, c'est de savoir quelle raison devrait être envisagée comme la plus importante.

Zolotareva est de l'avis que le plus-que-parfait antéposé aux autres faits passés pourrait être remplacé par le passé simple ou par le passé composé (selon le temps du récit) et que la chronologie des faits suffirait pour le présenter comme antérieur. Si l'auteur a employé le plus-que-parfait, il faut y chercher une autre raison de son emploi. Dans ces cas le plus-que-parfait, tout en gardant sa fonction temporelle, voit celle-ci reculer au second plan et faire place à une valeur expressive.<sup>106</sup> Cette distinction suivant « l'antéposition » du plus-que-parfait ou sa « postposition » nous paraît très utile. Nous nous demandons seulement si elle peut servir dans tous les cas comme le seul moyen pour juger de l'emploi expressif du plus-que-parfait, exprimant un fait important.

Il nous semble que même le caractère accompli de l'action exprimée au plus-que-parfait peut dans un contexte correspondant souligner le fait. Nous voyons cette situation dans l'exemple suivant :

... *La Providence insistait :*

– *Un très beau chat, vous savez, très doux, très propre, en très bonne santé ...*

*La plaisanterie avait assez duré. J'ouvris enfin la bouche.*

– *Non merci. Si votre chat était affreux ou malade, je pourrais à la rigueur m'y intéresser.* H.B. 28.

Dans cet exemple, le plus-que-parfait, tout en précédant le passé simple, ne pourrait pas être remplacé par celui-ci, puisqu'il se trouve dans une sorte de locution. Pourtant, grâce au plus-que-parfait qui exprime une action accomplie, le fait paraît accentué, ce qui est encore renforcé par l'adverbe « assez ».

## **5. LE PLUS-QUE-PARFAIT POUR SOULIGNER UN FAIT DANS LE DIALOGUE**

Le plus-que-parfait exprimant un fait accompli et parfois aussi situation qui en résulte, le locuteur s'en sert quelquefois non seulement pour exprimer un fait antérieur, mais aussi et avant tout pour appuyer sur ce fait. C'est un emploi

<sup>105</sup> J. Šabršula, I., p. 36.

<sup>106</sup> A. S. Zolotareva, p. 225.

analogue à l'emploi du plus-que-parfait dans le récit pour les faits importants. Si l'on remplaçait dans ces cas le plus-que-parfait par le passé simple ou dans les dialogues par le passé composé, l'effet ne serait plus si fort.

*... Ils diront non, et nous serons obligés de prendre les armes! Verser le sang pour l'Alsace-Lorraine, d'accord! Mais pour les Sudètes, non merci! Il y a quinze jours (97), personne en France n'avait entendu parler de Sudètes! Et maintenant, on va s'étriper à cause d'eux. Est-ce que c'est logique? Tr. 98.*

Le fait au plus-que-parfait de cet exemple est en opposition avec le fait au futur proche, ce qui appuie sur le fait au plus-que-parfait.

Dans l'exemple suivant, la paysanne exprime au plus-que-parfait les faits qu'elle juge importants et sur lesquels elle veut insister:

*... Il y a aussi les hommes qui barrent le chemin. Mon frère en a rencontré un, un jour. Il était tout noir, devant lui, les bras croisés, et il ne parlait pas. Alors mon frère lui a crié, en tirant son couteau:*

*- Viens! Nous allons y faire!*

*Et en même temps il retirait sa veste ...*

*... Mais ça avait suffi, pas le couteau, la veste. L'homme noir avait disparu. Parce qu'il avait retourné son vêtement, monsieur Paul! Ça conjure le sort. N'ayez crainte, si vous savez vous protéger de ces sorts-là ...*

*Une fois ma petite était devenue subitement infirme à vingt mois, elle cessait soudain de marcher et se traînait sur le derrière. Mon mari est allé voir la plus forte des sorcières de Toulouse. V.C. 29.*

Dans le plus-que-parfait « avait disparu » on insiste aussi sur l'aspect accompli du fait. Dans le dernier alinéa le plus-que-parfait « était devenue » introduit un nouvel alinéa, un nouvel épisode et exprime un fait qui s'est déroulé avec rapidité. L'imparfait « cessait » y est employé dans la fonction de l'imparfait « pittoresque ».

*Yvonne: S'il me chasse, c'est qu'il ne supporterait personne. Je l'avais supplié de se mettre au lit. Il m'a répondu en donnant des coups de poing par terre. Il est à plat ventre dans le noir. C. 274.*

En employant le plus-que-parfait « avait supplié » la femme insiste sur ce fait. Le plus-que-parfait permet de mieux opposer le fait qu'il exprime au passé composé.

Voici encore un exemple de cet emploi:

*Hugo: Et toi, qu'est-ce que tu viennes faire ici?*

*Jessica: Comme je m'ennuyais de toi, ma petite abeille!*

*Hugo: Je n'ai pas le temps de jouer, Jessica.*

*Jessica: Naturellement tu n'avais rien su me décrire. Ça sent le tabac refroidi ...*

*Attends! ... J'étais venue pour t'apporter ça.*

*Hugo: Quoi ça?*

*Jessica, sortant le revolver de sa poche ... : Ça! Tu l'avais oublié.*

*Hugo: Je ne l'avais pas oublié: je ne l'emporte jamais. Sar.M.S. 118-19.*

## 6. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT UNE ACTION RAPIDE

Ce n'est pas le plus-que-parfait seul qui pourrait exprimer une action rapide. Il ne peut remplir cette fonction qu'à l'aide du contenu sémantique du verbe, d'une expression temporelle ou du contexte. La possibilité d'exprimer une action achevée y contribue aussi un peu. Le caractère descriptif du plus-que-parfait rend une telle action plus expressive que si elle était exprimée par un passé antérieur. P. Imbs attire l'attention dans cette fonction du plus-que-parfait sur l'emploi du mot « déjà » et des expressions analogues qui l'accompagnent:<sup>107</sup>

*Le chômeur: Je dois m'arrêter de travailler. Je venais tout juste de commencer . . . Une petite malaxeuse de rien du tout qui tournait bien rond. Je m'y étais tout de suite fait. J'étais content. Et puis mon coude s'est trouvé pris.* R. 31.

L'expression « tout de suite » indique la vitesse de l'action exprimée au plus-que-parfait.

*. . . En forme de fers à cheval, comme des porte-bonheur, Eniwetok et Bikini avaient subitement été projeté dans l'Histoire . . .*

*Sur ce coin de mer, la Bombe Atomique avait élu domicile . . .* Mo. 41.

Le fait qui s'est subitement déroulé est en même temps très grave. Le second plus-que-parfait commence un nouvel alinéa et exprime un fait qui a des conséquences tragiques.

*La rue était vide, l'ambulance était déjà repartie.* St. 23.

La vitesse de l'action est dans ce cas soulignée par l'expression « déjà » et aussi par le préfixe « re ».

*Mais les deux vieux, à son entrée, s'étaient brusquement tus.* G.M.

*Elzélina s'était emparée du poignet de l'homme lourd, consentant et rechigné. Elle l'obligea à se mettre debout: il titubait un peu et se cogna au chanbranle . . .* Arn. 25.

Dans tous les exemples cités on voit que ce n'est qu'avec la contribution du contexte qu'on peut comprendre la rapidité de l'action exprimée au plus-que-parfait.

## 7. LE PLUS-QUE-PARFAIT EXPRIMANT UN FAIT PRÉVU

Certains spécialistes rappellent aussi l'emploi du plus-que-parfait permettant d'insister sur un fait prévu. Il faut dire que sans contribution du contexte cette fonction ne serait pas possible. Elle dépend avant tout du sens du verbe. Nous l'avons rencontré seulement avec le verbe « dire ». Parfois il est de plus accompagné d'une expression adverbiale:

*. . . Je sais où il va mon gaillard. Naturellement. Je l'avais bien dit . . . Et qu'est-ce qu'il peut bien lui raconter?* Q. 43.

<sup>107</sup> P. Imbs, p. 107.

Michel: *Papa m'intimide . . .*

Yvonne: . . . *Tu vois, Léo, je te l'avais dit.*

Léo: *Bonne chance. Viens Georges. Quittons le confessionnal. Co. 202.*

## **8. LE PLUS-QUE-PARFAIT REMPLISSANT LA FONCTION DU PASSÉ ANTÉRIEUR**

En générale nous imaginons entre le fait au plus-que-parfait et le fait par rapport auquel il exprime l'antériorité un intervalle temporel. Quand le plus-que-parfait exprime un fait qui est immédiatement suivi par un autre fait passé, il remplit la fonction qui appartient en réalité au passé antérieur et empiète ainsi sur son domaine. Il est accompagné dans ce cas des expressions comme « à peine que », etc. qui soulignent la suite immédiate de l'autre fait:

*. . . A peine d'ailleurs les miliciens lui avait-ils jeté un coup d'œil qu'ils reconnurent la tête biliaire et frisée de Ramos. L'auto repartit parmi les tapes sur l'épaule. Ma. 18.*

*Ce fut trois jours plus tard que, à peine avions-nous vidé nos tasses, nous entendimes naître . . . le battement irrégulier des pas familiers. Ve. 61.*

Mais nous n'avons rencontré que rarement le plus-que-parfait dans cette fonction.

## IV. LE PLUS-QUE-PARFAIT ET LES TRANSPOSITIONS STYLISTIQUES DE FAITS PASSÉS

### 1. LE PLUS-QUE-PARFAIT HYPOCORISTIQUE

La fonction du plus-que-parfait hypocoristique est analogue à celle de l'imparfait dans cette même fonction. En l'employant, on recule un fait dans un passé plus éloigné. Comme pour l'imparfait on ne rencontre le plus-que-parfait hypocoristique que dans la langue familière. A la différence de l'imparfait hypocoristique qui perd sa signification de temps passé, le plus-que-parfait la garde, mais il n'exprime pas l'antériorité. On l'emploie, pareillement à l'imparfait hypocoristique, en parlant aux enfants ou aux bêtes et par plaisanterie dans la langue familière en parlant aux adultes.

Dans les textes examinés, nous ne l'avons jamais rencontré. P. Imbs, mentionnant cette fonction du plus-que-parfait, indique l'exemple cité aussi par Damourette et Pichon :

*Comment qu'il l'avait mis, son papa!* dit une domestique à la vue d'un petit enfant que son père avait posé de travers au berceau. (Imbs, p. 129.)

### 2. LE PLUS-QUE-PARFAIT DE POLITESSE

Le plus-que-parfait de politesse apparaît bien moins souvent que l'imparfait dans le même emploi. Pour donner à ce qu'on exprime une nuance de modestie, on transmet un fait passé qui serait exprimé au passé composé dans un passé plus éloigné. La raison de son emploi est donc la même que dans le cas de l'imparfait dans cette fonction. Son rôle qui est d'affaiblir le fait qu'il exprime est couramment rappelé. Comme le plus-que-parfait hypocoristique, ce plus-que-parfait exprime un fait passé, mais pas l'antériorité.

*Ledadu: Je vais vous dire, mon général, pour l'histoire des veuves, je m'étais permis d'avoir une idée.* An.H. 23.

*Le Chanteur, intervenant: Comtesse, vous m'aviez promis... Puisque Madame Constance est là...*

*Aurélie: Vous avez raison...* Gi.F. 158.

*Le potier: Mais, monsieur l'officier... vous aviez dit une heure... Laissez-nous cette chance...* Rob. 78.

Cet emploi du plus-que-parfait, tout en étant une transposition stylistique, pourrait, étant donné son caractère modal, être classé aussi dans le groupe des emplois modaux du plus-que-parfait.

## V. EMPLOI MODAL DU PLUS-QUE-PARFAIT

### 1. LE PLUS-QUE-PARFAIT DANS UNE PHRASE HYPOTHÉTIQUE

Après la conjonction « si » hypothétique le plus-que-parfait exprime une action supposée dans le passé qui ne s'est pas réalisée. C'est un emploi courant aussi bien dans la langue écrite que dans la langue parlée. On peut distinguer plusieurs variantes :

1. Dans la subordonnée: « si » + plus-que-parfait, dans la principale: conditionnel passé

Cette variante est la plus courante. Mais dans la langue écrite on trouve encore quatre autres variantes où le plus-que-parfait est concurrencé par le conditionnel passé deuxième forme, dont la forme est la même que celle du plus-que-parfait du subjonctif.

2. Dans la subordonnée: « si » + plus-que-parfait, dans la principale: plus-que-parfait du subjonctif.

3. Dans la subordonnée: « si » + plus-que-parfait du subjonctif, dans la principale: conditionnel passé.

4. Dans la subordonnée: « si » + plus-que-parfait du subjonctif, dans la principale: plus-que-parfait du subjonctif.

5. Dans la subordonnée: plus-que-parfait du subjonctif + inversion du sujet, dans la principale: plus-que-parfait du subjonctif.

La première variante est fréquente surtout dans les dialogues :

*Valentin: Si j'avais été plus fort en mathématiques, j'aurais volontiers fait des études d'ingénieur. Ro. 32,*

*Le chômeur: . . . Et puis mon coude s'est trouvé pris.*

*Albert: Si tu y avais laissé ton bras on aurait eu l'air malin, tous les deux. R. 31.*

*. . . Il se demandait ce qui se serait passé si Jake Finley avait été plus insouciant, s'ils avaient longé le périmètre (51) de plus près. Mo. 51-52.*

A part la première variante nous avons trouvé le plus souvent la variante n° 2.

Selon Wagner et Pinchon le plus-que-parfait du subjonctif souligne le caractère de l'hypothèse et reflète quelquefois même le regret que le fait supposé n'ait pas eu lieu. Ils attribuent cet emploi à la langue de caractère classique.<sup>108</sup>

L'emploi du plus-que-parfait du subjonctif à la place du conditionnel passé semble assez recherché par les auteurs. Nous avons rencontré la variante 2 non seulement dans les récits, mais aussi dans les dialogues. Mais ce sont toujours des personnes qui usent d'une langue soignée qui s'en servent, par exemple les officiers dans la pièce « Les Cyclones », l'avocat général pendant une audience devant le tribunal dans « Le Boulevard Durand » de Salacrou, Marie-Thérèse dans « L'Archipel Lenoir » de Salacrou, etc.

<sup>108</sup> R. L. Wagner - J. Pinchon, p. 360.

Dans l'exemple suivant c'est le clochard instruit du roman de Jouglet qui s'exprime, ce qui donne à ses paroles une nuance pathétique et élégante :

– *Il n'a rien dit.*

– *Il n'eût pas été lui-même, s'il vous avait informé.* J. 216.

Cette variante nous paraît être un compromis entre la construction appartenant à la langue courante (« si » + plus-que-parfait – conditionnel passé) et les constructions soignées de la langue écrite (« si » + plus-que-parfait du subjonctif – plus-que-parfait du subjonctif). La variante 2 a été relativement fréquente :

*B: J'avoue que si j'avais souhaité la présence de quelqu'un, le nom de Monsieur Paul Dumas eût été l'un des derniers à me venir à l'esprit.* J.R. 30.

*L'avocat général: ... Est-il exact que votre fils ait déclaré qu'il eût demandé votre suppression, ... si vous aviez travaillé pendant la grève?* Sal.B. 49.

*Marie-Thérèse: Si cette petite nigaude avait fait moins d'histoires et, puisque j'étais sa marraine, était venue se confesser à moi, le geste de ton grand-père n'eût rien disloqué.* Sal.A. 43.

*Les vociférations s'apaisèrent et une voix d'homme se fit entendre. Forçant sur ses cordes vocales, il aboyait des mots incompréhensibles. Cette série de glapissement eût été comique, si l'orateur n'avait personifié (95) à lui seul la puissance destructrice de l'Allemagne.* Tr. 96.

*... Jamais elle n'avait imaginé entre eux la moindre complicité sensuelle. D'ailleurs si elle avait cédé à un pareil, entraînement, sa déception eût été affreuse. Il était marié, il avait des enfants.* Tr. 70.

*... Qu'eût-il fait si elle avait répondu: « Non, tu tombes mal »?* Sa.B. 12.

*... Cela n'eût sans doute laissé dans sa mémoire aucune trace que le souvenir glacial des murs du temple où la cérémonie eut lieu, si un incident n'avait rendu pour lui ce jour mémorable.* V.C. 89.

*Et Dullin, si le public l'avait suivi au jour le jour, – je ne dis pas qu'il serait encore vivant: ... mais ce que j'ai le droit de dire, c'est qu'il n'eût pas fini sa vie à la rue, sans une scène à lui.* Sal. D. 112.

Nous n'avons trouvé aucun exemple de la variante 3. Dans la variante 4 non seulement le conditionnel passé, mais aussi le plus-que-parfait sont remplacés par le subjonctif du plus-que-parfait :

*... Si l'on m'eût mis au pain (24) sec, il m'eût porté de confitures;* Sar.M. 25.

Pour la variante 3, où après « si » le plus-que-parfait est remplacé par le subjonctif du plus-que-parfait, Wagner et Pinchon citent un exemple de Rousseau :

*... Si j'eusse été jeune et aimable, et que dans la suite madame d'Houdetot eût été faible, je blâmerais sa conduite; mais tout cela n'était pas.* (W.P., p. 360). Le verbe de la principale est ici au conditionnel présent.

La variante 5 où on supprime « si » (ce qui demande l'inversion du sujet et le verbe au plus-que-parfait du subjonctif) et où, dans la principale, on emploie le verbe également au plus-que-parfait du subjonctif, n'est pas rare à proprement parler. Mais nous ne l'avons trouvé que dans les récits, car elle caractérise la langue écrite :



*Eût-il vécu, mon père se fût couché sur moi de tout son long et m'eût écrasé.* Sar.M. 19.

*... A la fin de lecture, Dullin eut une crise de conscience: cette pièce lui eût-elle été apporté par un inconnu avec ce personnage de Don Quichotte, qu'immédiatement il l'eût reçue.* Sal. D. 108.

*Ses amants du reste, en général, ne se souciaient guère de livres et ne chicanaient pas sur ce chapitre; une ânerie littéraire, l'eussent-ils saisie au vol, accident improbable, ne les eût refroidis.* Arn. 33.

On voit que dans les phrases hypothétiques les écrivains se servent volontiers et souvent du plus-que-parfait du subjonctif et même les tournures avec l'inversion du sujet, sans la conjonction « si », ne sont pas rares. Dans la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> variante le plus-que-parfait est dans la principale et aussi dans la subordonnée remplacé par le subjonctif du plus-que-parfait. Les écrivains recherchent cette forme probablement pour son élégance.

Dans les phrases hypothétiques la principale peut quelquefois manquer. Cela arrive par exemple quand celui qui parle a été interrompu par quelqu'un ou par quelque chose ou bien quand lui-même n'a pas eu l'intention de finir la constatation:

*Beaufort, ricanant: J'avoue que si j'avais pu imaginer que j'aurais tant d'éloges funèbres à prononcer... Pendant la guerre, c'était moins dur,...* J.R. 28.

*Hugo: Rendez-moi ces photos...*

*... S'ils avaient mis dessus leurs sales pattes, s'ils avaient ricané en les regardant, je...* Sar.M.S. 208.

*Hugo: ... Je l'ai tué parce que j'avais ouvert la porte. C'est tout ce que je sais. Si je n'avais pas ouvert cette porte... Il était là, il tenait Jessica dans ses bras,...* Sar.M.S. 239.

En général, c'est pour quelque raison émotive que la phrase n'a pas été terminée.

## **2. LE PLUS-QUE-PARFAIT DE LA PHRASE HYPOTHÉTIQUE EN RAPPORT AVEC LE CONDITIONNEL PRÉSENT**

Si la conséquence de la condition de la phrase hypothétique reste actuelle au moment du récit ou du dialogue, le plus-que-parfait se trouve en rapport avec le conditionnel présent. La condition peut concerner même l'avenir, Martinon attire l'attention sur les cas où quelquefois sous l'influence d'un tel emploi on trouve en rapport avec le conditionnel passé de la principale après « si » le plus-que-parfait surcomposé.<sup>109</sup>

L'intervalle temporel entre l'action au plus-que-parfait dans la subordonnée après « si » et celle au conditionnel présent dans la principale étant plus grand, cette tournure gagne en expressivité. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle nous avons rencontré ce rapport dans les dialogues:

<sup>109</sup> Martinon, Ph., p. 353.

R: ... *mais s'il ne les avait pas trouvés, il y a quatre ans, elle et ses millions, qu'est-ce qu'il serait aujourd'hui, avec ses brillantes qualités d'ancien cancre...*  
An.S. 131.

### 3. LE PLUS-QUE-PARFAIT REMPLAÇANT DANS LA PRINCIPALE LE CONDITIONNEL PASSÉ

Dans la principale de la phrase hypothétique on peut trouver le conditionnel passé remplacé non seulement par l'imparfait, mais aussi par le plus-que-parfait, si le verbe exprime l'état. Par le conditionnel on souligne la valeur hypothétique de la constatation, tandis que par l'indicatif on indique que l'action a failli devenir la réalité. Mais dans l'emploi du plus-que-parfait avec l'auxiliaire « être » on pourrait comprendre cette forme aussi comme l'imparfait du verbe « être » en rapport avec l'adjectif:

... *Si vous aviez eu la charge véritable, vous étiez mort. Vous pouvez descendre.* G.Ar. 59.

Dans les deux cas, si c'est l'imparfait ou le plus-que-parfait qui remplace le conditionnel, cette tournure augmente l'expressivité du fait exprimé. Mais les cas de l'emploi du plus-que-parfait à la place du conditionnel dans la principale sont rares.

### 4. LE PLUS-QUE-PARFAIT DANS LES HYPOTHÉTIQUES EXCLAMATIVES

Dans les hypothétiques exclamatives, exprimant un souhait irréalisé, la conclusion manque. Comme le souhait concerne le passé et exprime un fait qui ne s'est pas réalisé et qui ne peut plus se réaliser, il exprime un regret. Dans un dialogue c'est l'intonation qui contribue à l'expressivité de cette construction. Aussi sont-elles beaucoup plus nombreuses dans les dialogues que dans le récit:

*Ahl patron, si vous aviez vu ça, dit Paradis avec entrain.* Q. 17.

*Ah, s'il ne m'avait pas quittée! On aurait vieilli ensemble, l'usure serait venue peu à peu...* T. 57.

*Hugo: Pour une fois, tu as raison, mon grand camarade. L'appétit, je ne sais ce que c'est. Si tu avais vu les phosphatines de mon enfance, j'en laissais la moitié: quel gaspillage...* Sar.M.S. 93.

... *L'ombre, le long du mur, derrière moi, ne m'inquiétait pas moins. Si encore j'avais eu une lampe électrique pour en lancer un coup de temps en temps.* St. 102.

Le dernier exemple est tiré d'un récit raconté à la 1<sup>ère</sup> personne et au plan temporel: présent – passé composé.

## 5. LE PLUS-QUE-PARFAIT DANS LES COMPARATIVES CONDITIONNELLES

L'emploi du plus-que-parfait dans les conditionnelles exprimant une comparaison est fréquent. On le trouve dans ce cas en rapport non seulement avec les temps passés dans la principale, mais aussi avec le présent, etc. Parfois la comparaison se trouve dans une comparative exclamative:

*Lefauré regarda Paul avec étonnement . . . Et comme si la question l'avait soudain plongé dans une atmosphère nouvelle, à cent lieues de la bataille:*

– *Grave erreur, mon vieux, grave erreur!* V.C. 208.

*Soudain il fit volte-face en lui-même, comme si la pudeur l'avait retenu, et peut-être le ressentiment.* J. 162.

*. . . Le trompettiste, qui repartait de la trompette comme si rien ne s'était passé, avait cédé Gerta à un mandataire en petites vertus, lequel l'avait embarquée à Bordeaux en direction de l'Amérique . . .* J. 194.

*. . . En reposant l'appareil, elle se sentit gênée, comme si Bertrand avait pu surprendre les propos ironiques d'Arlette . . .* Tr. 67.

*. . . Un locataire s'arrêta surpris: dans la chambre devant laquelle il y avait la corbeille à fleurs, cela sifflait comme si elle avait été pleine de serpents.* T. 61.

*L'idée s'était formée nettement, comme si la question lui avait été posée par un camarade, à côté de lui . . .* Ta. 75.

Dans l'exemple suivant le plus-que-parfait se trouve dans une comparative exclamative:

*Esther: Comme si les Bouddhistes avaient choisi leur petit bonhomme ventripotent!* B. 18.

On trouve assez souvent le plus-que-parfait dans une comparative conditionnelle employé dans les indications scéniques:

*Caesonia, comme si elle ne l'avait pas entendu, d'une voix neutre: . . .* C. 197.

Il n'est pas rare de trouver dans cette construction après « si » le plus-que-parfait du subjonctif à la place du plus-que-parfait:

*. . . Il regardait son assiette comme s'il eût dû en sortir un lapin vivant.* J. 143.

*. . . O'Brien les escortait comme s'il se fût agi de ses propres enfants, qui auraient le matin même emporté tous les prix à la high school de Toronto.* G.Ar. 66.

*. . . les deux jeunes filles se pavanaient, comme si elles eussent écouté une déclaration d'amour par téléphone.* Tr. 14.

*. . . Paul rangea sa copie comme s'il eût tenu la plus précieuse des communications divines, comme si César lui-même lui était apparu et lui eût dicté ses Commentaires . . .* V.C. 87.

Dans cet exemple l'emploi du plus-que-parfait après « comme si » et à côté de lui l'emploi du subjonctif du plus-que-parfait donne à la phrase de la variété et le subjonctif lui donne de l'élégance.

*Au rayon des sports, il choisit d'abord ses fleurets. En connaisseur, il les prit en main, éprouva leur équilibre, . . . fit avec de terribles moulinets, comme s'ils eussent été des cannes, au risque d'éborgner la vendeuse.* V.C. 96.

*La voix du maître était maintenant basse, sourde. Comme s'il avait eu peur ou mal en prononçant ses mots. Gam. 58.*

*Armand se taisait comme s'il n'eût rien compris à ces menaces déguisées... Ar.Q. 50.*

*... Le soleil rassurait de bien éclairer, le fleuve de couler... la servante de nous servir avec une sorte de gentillesse heureuse, comme si elle eût présidé une fête éternelle. S.E.L. 371.*

*... Cette nouvelle, qui aurait dû la tranquilliser, la laissa, étonnée, comme si tous ses projets eussent été compromis en une seconde. Tr. 48.*

Tous les exemples de l'emploi du plus-que-parfait dans les comparatives conditionnelles appartiennent au récit. Mais on voit que dans la langue littéraire le plus-que-parfait est même dans cet emploi concurrencé par le subjonctif plus-que-parfait. Après « comme si » le plus-que-parfait exprime un fait antérieur à celui de la principale.

Toutes les variantes de l'emploi du plus-que-parfait après « si » hypothétique montrent que les auteurs aiment à profiter de toutes ces possibilités.

## **LE PLUS-QUE-PARFAIT APRÈS „SI“ NON-HYPOTHÉTIQUE**

Nous indiquerons deux variantes de l'emploi du plus-que-parfait après « si » non-hypothétique qui sont fréquentes.

### **a) Le plus-que-parfait après „si“ dans l'interrogation indirecte**

L'emploi du plus-que-parfait résulte dans ces cas de la règle de la concordance des temps et sa fonction y est donc temporelle :

*– Je vous cherchais partout, reprit Simon. Je finissais par me demander si je vous avais revêue. Sa.B. 37.*

*Le lendemain matin l'officier descendit quand nous prenions notre petit déjeuner dans la cuisine. Un autre escalier y mène et je ne sais si l'Allemand nous avait entendu ou si ce fut par hasard qu'il prit ce chemin. Ve. 29.*

Dans l'exemple précédent l'auteur s'est servi après « si » la première fois du plus-que-parfait et la seconde fois du passé simple. L'emploi du plus-que-parfait peut s'expliquer par une recherche de variété, mais aussi par le désir d'appuyer sur ce fait.

### **b) Le plus-que-parfait après „si“ exprimant une opposition concessive**

L'emploi de « si » pour introduire une proposition en opposition avec une autre est fréquent. Comme il ne s'agit dans ce cas d'aucune supposition, le plus-que-parfait y joue le rôle temporel. Mais la constatation avec « si » paraît moins catégo-

rique. Ce fait est constaté aussi par G. et R. Le Bidois.<sup>110</sup> Cet emploi lui donne une légère nuance modale:

*... Elle ne le savait pas, mais si elle avait donné la vie à Patricia, la jeune fille le lui avait bien rendu.* Mo. 117.

*... Il travaillait avec lui, ... et c'est miracle s'il avait été épargné.* St. 16.

*Si sa redingote aubergine ... avait essuyé courageusement les averses de l'automne et les rayons décolorants des soleils de l'été, elle n'en moultait pas moins avec exactitude un corps robuste, ...* Arn. 12.

*... On peut noter toute fois que, si elle avait couché d'un trait décidé, affirmatif, sur la page blanche, le prénom à la sonorité rare, elle avait hésité devant le C initial majuscule du nom de famille, de Camerlongue; ...* Arn. 28.

*... Elle avait mis tout en œuvre pour rompre ces liaisons déshonorantes, et si elle n'y était pas arrivée d'elle même, la vie s'en était chargée pour les deux aînés qui avaient plaqué leurs amies pour quitter le patelin. Pour le troisième l'affaire avait été plus grave.* Ar.Q. 19.

L'emploi de cette construction paraît être assez recherché par les écrivains.

---

<sup>110</sup> G. et R. Le Bidois, p. 530, II.

## CONCLUSION

Les fonctions du plus-que-parfait rappelées montrent que son rôle temporel est parfois doublé d'une fonction expressive qui peut devenir dans certains cas même primordiale. Le plus-que-parfait exprimant un fait accompli et antérieur, fait en général soupçonner un certain intervalle temporel entre le fait qu'il exprime et celui avec lequel il est en rapport. Si les deux faits sont en opposition de sens, ils gagnent en expressivité.

Le plus-que-parfait, employé au début d'un récit, d'un chapitre ou d'un alinéa, ou bien à l'intérieur même de l'alinéa, mais indiquant une nouvelle phase du récit, devient un moyen de composition. Au début d'un récit ou d'un chapitre il éveille l'attention du lecteur, qui attend avec curiosité la suite. Dans la conclusion du récit, exprimant un fait accompli le plus-que-parfait lui donne du relief. Il est aussi tout indiqué pour exprimer des faits éloignés.

Une ressemblance du plus-que-parfait du point de vue de la forme avec l'imparfait explique quelques analogies dans les emplois de ces deux formes.

Dans une série de faits, surtout s'ils se suivent avec rapidité, son emploi contribue à l'expressivité du récit. Le caractère descriptif et souvent même résultatif du plus-que-parfait donne plus de poids aux faits importants et aux faits qu'on veut souligner. On peut le constater surtout dans les dialogues.

Le plus-que-parfait, exprimant l'antériorité, restreint les fonctions du passé antérieur qui ne peut exprimer ni des faits répétés ni une durée de l'action. Et même dans la langue écrite on peut trouver le plus-que-parfait dans les temporelles. Mais les cas où le plus-que-parfait est employé à la place du passé antérieur pour exprimer une antériorité immédiate après « à peine que » sont rares. Peu fréquent est aussi l'emploi du plus-que-parfait pour exprimer une action rapide, cet emploi n'étant rendu possible que par le contexte.

Les transpositions stylistiques des faits passés au plus-que-parfait, analogues à celles de l'imparfait, sont assez rares. Nous n'avons trouvé que quelques plus-que-parfaits de politesse. Au contraire le plus-que-parfait après « si » hypothétique est très fréquent et les variantes de ces rapports sont nombreuses. L'emploi du plus-que-parfait dans la principale d'une phrase hypothétique, pour remplacer le conditionnel passé, a été très rare.

Malgré l'importance du contexte dans les cas où le plus-que-parfait remplit une fonction expressive, cette fonction ne peut pas être sous-estimée. Car dans les œuvres dramatiques ou en prose il joue non seulement un rôle temporel ou modal, mais il est souvent aussi un moyen de composition ou un moyen expressif.

